

TEXTE ACTION

A un mois des élections présidentielles, alors que s'installe un certain attentisme face à la perspective d'une possible changement, l'alibi de la dette publique sert toujours à la poursuite d'une politique de casse des acquis sociaux, dont les effets s'aggravent pour une part croissante de la population : chômage à plus de 10 %, paupérisation accrue, mise en péril des services publics et de la Fonction publique à travers la RGPP et le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. L'adoption récente de nouveaux traités européens, qui érigent en « règle d'or » une stabilité qui ne rime qu'avec austérité, laisse entrevoir les nouveaux coups qui pourraient être portés contre le monde du travail.

Ce n'est donc pas le moment de baisser la garde pour la défense de notre secteur, particulièrement ciblé par le gouvernement actuel et son candidat sortant. Dernière attaque en règle, entendue dans les propos de campagne de N.Sarkozy, sur fond de démagogie: les enseignants, décidément trop paresseux pour qu'on admette qu'ils ne passent « que » 18h dans leur établissement, devraient se voir imposer une augmentation de leur temps de travail de 44% pour une augmentation de leur salaire de 25 %.

Le Congrès académique du SNES-FSU Orléans-Tours condamne fermement de tels propos et appelle les personnels à poursuivre leurs actions, comme ils l'ont fait nombreux le 31 janvier en montant à Paris, puis dans les départements de l'académie, pour les restitutions de postes, et contre les réformes et dispositifs dévastateurs qui menacent les métiers et l'Education nationale :

- Un collectif budgétaire doit permettre d'obtenir les postes nécessaires à la rentrée (dans notre académie, les 184 postes supprimés en collèges et lycées généraux et techniques n'ont aucune justification démographique)
- Le retrait du projet de décret sur l'évaluation
- Le rejet du LPC (par son refus collectif ou sa validation totale)
- La suppression de la labellisation ECLAIR
- Le refus de toute labellisation des CIO
- Le retour à des grilles horaires nationales, en lycée comme en collège
- Des dispositions fortes pour résoudre la crise de recrutement en cours : plan pluriannuel de recrutements, rétablissement de l'année de stage à un tiers de service pour les enseignants et CPE entrant dans le métier, avec des pré-recrutements massifs, une formation renouvelée à l'IUFM, revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions d'exercice
- La suppression de la journée de carence
- L'augmentation des salaires et des pensions (rattrapage des 25 % perdus depuis 1983 et construction d'une nouvelle grille indiciaire) et des pensions ; indexation des pensions sur les salaires
- L'abandon des réformes (socle, lycées, voie technologique, GRETA, formation professionnelle...)

Concernant la situation du remplacement et plus particulièrement des collègues TZR, dans notre académie, un nouveau coup contre ces personnels vient d'être porté par le rectorat, qui supprime de fait l'existence d'une phase d'affectation selon des règles transparentes et équitables, respectant l'ancienneté et les préférences exprimées. Le SNES-FSU Orléans-Tours proposera aux collègues TZR une nouvelle action collective pour que ces personnels retrouvent leurs droits.

Toutes ces actions devront se poursuivre au-delà des échéances électorales.